

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 FEVRIER 2020**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 1  
Votants : 17

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 06/02/2020

Le 13 février 2020, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, André COLLON, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Raymond MOUSSY, Pierre PERNET (Pouvoir Anny SANLAVILLE), Bernard REY.

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS

**OBJET** : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions pour la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune de Villeneuve.

M. Bernard GRISON, Président, présente cette demande de subventions. La CCDSV souhaite lancer un diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune de Villeneuve.

L'objectif est de faire le bilan de l'impact des travaux réalisés ces dernières années sur les réseaux d'assainissement de la commune de Villeneuve, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement validé en 2014. En fonction des résultats de cette étude, un nouveau programme de travaux sera validé. Ils permettront de poursuivre la réduction des eaux claires parasites et donc d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement de la commune.

Le coût de cette étude est estimé à 25 000 € HT.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention respectives du plan départemental de l'eau et du 11<sup>ème</sup> programme d'actions 2019-2024.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la réalisation d'un diagnostic des réseaux d'assainissement de la commune de Villeneuve pour un montant d'opération évalué à 25 000 € HT ;
- ✓ **DE SOLLICITER** des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour cette opération le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer l'étude par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe de l'assainissement collectif 2020.